

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

VOLUME 28 | NUMÉRO 8 | OCTOBRE 2024

TABLE DES MATIÈRES			
Mot du maire	2		
Abri d'hiver et clôture à neige	3		
Résumé des séances du conseil	4		
Avis publics	5		
Appel de candidatures	6		
La sécurité en incendies	7		
Promenade - fleuve	8		
Fraude - conseils	9		
Ramassage de feuilles mortes	10		
Halo	10		
Bibliothèque Félicité-Angers	12		
Portneuf Ensemble	13		
Les fermières de Neuville	13		
Espace Art Nature	14		
Fondation École des Bourdons/Courval	15		
Société d'histoire de Neuville	16		
Les Trouvailles de Line	16		









JOURNÉES DE LA CULTURE 2024









Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

La saison automnale prend graduellement sa place et les magnifiques couleurs vives embellissent notre municipalité. J'espère que vous profitez de ces beaux moments pour admirer les paysages extraordinaires qui se transforment au gré de la température.

Alerte municipale – inscription

À l'aube de la prochaine saison hivernale, je vous invite à ne pas oublier de procéder à votre inscription sur notre plateforme d'alertes municipales. Cette inscription vous permettra d'être avisés et informés, en temps réel, d'événements majeurs, tel qu'un avis d'ébullition, un problème important du réseau routier, etc. Afin de nous permettre de rejoindre le plus grand nombre de personnes possibles, nous avons décidé d'opter pour une approche multiple, soit par texto, courriel ou appel automatisé. Je vous invite donc à vous inscrire dès maintenant en visitant le site www.citoyen.ville.neuville.qc.ca. Pour toutes questions, je vous invite à téléphoner à l'hôtel de ville (418 876-2280) où une personne saura vous accompagner pour compléter votre inscription.

Inauguration de la Promenade-Fleuve



Le 3 octobre dernier, accompagné des membres du conseil municipal et de plusieurs maire(sse)s de la région de Portneuf, j'ai eu l'immense plaisir de procéder à l'inauguration du projet Promenade-Fleuve. Ce nouveau projet s'inscrit dans la continuité de nos actions visant à permettre aux gens de Neuville et d'ailleurs de découvrir ou redécouvrir nos magnifiques accès au fleuve St-Laurent. Sommairement, ce projet, porté et financé par la MRC de Portneuf, le gouvernement du Québec, chacune des villes riveraines et d'autres partenaires, vise à mettre en valeur et éduquer tous les adeptes de plein air sur les marées, les végétaux ainsi que les espèces vivant sur les berges. J'invite toutes celles et ceux qui souhaitent obtenir plus de détails sur ce projet à consulter le lien

https://promenadefleuve.portneufculturel.com/neuville/.

Zone neutre

Le 2 octobre dernier, nous avons eu le plaisir d'inaugurer le projet Zone neutre en partenariat avec la Sûreté du Québec. La zone neutre se situe dans le stationnement de l'hôtel de ville situé au 230, rue Père-Rhéaume et fut mise en fonction dès son inauguration. Essentiellement, une zone neutre est une zone déterminée, qui est sous



enregistrement vidéo en continu, 24 h/24 h, 7 jours par semaine. Un vendeur et un acheteur ayant conclu une transaction sur un site de vente en ligne peuvent s'y donner rendez-vous pour réaliser l'échange de façon plus sécuritaire ou encore offrir un lieu propice à des personnes qui souhaitent bénéficier d'un endroit sécuritaire et accessible.

Journées de la culture et Optique Neuville

Les 27, 28 et 29 septembre derniers, dans le cadre des Journées de la Culture, les sites enchanteurs du Vieux Presbytère et de la Place des Marée furent l'hôtes de plusieurs activités culturelles diversifiées. Nous avons ainsi eu l'occasion, dans le cadre du projet Optique Neuville, de participer au vernissage des nouvelles photographies sélectionnées et qui orneront l'arrière du Vieux Presbytère. Félicitations encore une fois à toutes les gagnantes et gagnants de ce concours qui ne fait qu'accroître en popularité. Les Journées de la Culture nous ont également permis d'assister à diverses prestations musicales, à l'animation d'ateliers créatifs pour

les petits et grands, à l'exposition de différentes œuvres artistiques et de participer à une conférence abordant la vie de monsieur Antoine Plamondon.

En terminant, je profite de l'occasion pour vous rappeler que s'est déroulée, les 6 au 12 octobre dernier, la Semaine de prévention des incendies. Je tiens à remercier l'ensemble des employés.es de notre Service de la sécurité incendie qui veillent à notre sécurité. Vous aurez d'ailleurs l'occasion de rencontrer plusieurs de membres de l'équipe lors de la soirée de l'Halloween, le 31 octobre prochain. Pour cette occasion, soyez voyants, soyez prudents et surtout, je vous souhaite une excellente collecte!



À bientôt,

Bernard Gaudreau Votre Maire

ABRI D'HIVER ET CLÔTURE À NEIGE - RAPPEL



Les abris d'hiver pour automobile ou porte d'entrée ainsi que toute installation de clôture à neige sont autorisés dans toutes les zones pour la période du 15 octobre d'une année au 15 mai de l'année suivante inclusivement.

Les abris d'hiver doivent répondre aux exigences suivantes:

1. Il doit y avoir un bâtiment principal sur le terrain où est érigé l'abri d'hiver;

- 2. Ils doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire;
- 3. Ils doivent être situés à l'extérieur de l'emprise de rue, à une distance minimale de 1,5 mètre d'un trottoir ou d'une bordure de rue ou de la partie aménagée pour la circulation des véhicules en l'absence de trottoir ou de bordure de rue;
- a. Dans les zones agricoles dynamiques (A) ou agroforestières (Af/a, Af/b et Af/c), cette distance est portée à 6 mètres;
- Ils doivent être situés à une distance minimale de 60 centimètres des lignes latérales et arrière du terrain;
- 5. Ils doivent être d'apparence uniforme et être construits à l'aide d'une structure métallique tubulaire



revêtue d'une toile en polyéthylène tissé ou laminé. Ils peuvent également être construits de panneaux de bois peints démontables.

Les clôtures à neige sont installées temporairement lors de la période hivernale et sont conçues pour protéger les végétaux (haies, arbres, arbustes, etc.) des dommages pouvant être causés par l'accumulation de la neige ou de la glace ou encore pour servir de brise-vent le long d'une voie de circulation pour y réduire l'accumulation de neige.

RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL



Voici un résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du 7 octobre 2024.

ADMINSTRATION GÉNÉRALE

Autorisation de signer des baux communautaires avec des organismes accrédités

Considérant que la Ville de Neuville autorise à certains organismes accrédités d'occuper ses locaux pour la tenue de leurs activités et ce, de manière continue, le conseil municipal a autorisé la directrice générale et greffière, madame Marie-Krystine Beauregard, ou en son absence ou incapacité, monsieur Réjean Tremblay, directeur des finances, à signer des baux communautaires individuels avec des organismes.

Embauche d'un ouvrier spécialisé

Le conseil nomme monsieur Tym Peterson à titre d'ouvrier spécialisé pour une période probatoire d'un an, avant d'obtenir sa permanence, et ce, à partir du 1er octobre 2024. Bienvenue!

INCENDIE

Affichage d'un poste de lieutenant et nomination au grade directeur adjoint

Le conseil autorise l'affichage d'un poste d'officier lieutenant et que le processus de nomination soit fait en vertu des modalités prévues à la convention collective en vigueur. Le conseil a également nommé monsieur Camil Côté, à titre de directeur adjoint du service de sécurité contre les incendies de la Ville de Neuville.

SERVICE DE LURBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Demande d'appui pour le projet de végétalisation des rives du fleuve Saint-Laurent sur le territoire de la Ville de Neuville Le Comité ZIP Les Deux Rives souhaite déposer une demande d'aide financière au Programme d'Interaction Communautaire (PIC) et au Fonds d'action Saint-Laurent pour couvrir les dépenses du projet, afin de planifier et de proposer la plantation de 3 000 arbustes sur les rives du fleuve sur le territoire de la Ville de Neuville, avec l'accord préalable des propriétaires riverains. Le conseil appui le projet de végétalisation des rives du fleuve Saint-Laurent sur son territoire mené par le Comité Zip Les Deux Rives. La Ville de Neuville pourra fournir un soutien technique, un partage de connaissances et une assistance afin de rejoindre les riverains concernés par le biais d'une contribution en nature estimée à mille dollars (1 000\$) pour la participation à ce projet.

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Demande d'aide financière au Programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales (PAFILR) en matière d'activité physique et de plein air

Considérant que la ville souhaite compléter, dès l'été 2025, le réaménagement du terrain de volleyball du parc Gravel-Lomer, le conseil a approuvé le dépôt d'une demande au PAFILR au montant 9 999\$ afin d'obtenir une contribution financière.

SERVICE DES FINANCES

Adoption du budget 2025 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)

Le conseil a approuvé, pour l'année 2025, le budget 2025, la quote-part de la gestion des matières résiduelles 2025, celle concernant les boues de fosses septiques ainsi que le programme triennal des immobilisations 2025-2027.

Dépôt des comptes du mois de septembre 2024

Le conseil approuve la liste de comptes à payer du mois de septembre 2024 pour la somme de 99 936.27\$.

Pour plus d'information concernant les séances du conseil, veuillez consulter les procès-verbaux disponibles à la section Séances du conseil du site Internet de la Ville de Neuville.

Prochaine séance du conseil municipal

Lundi 4 novembre 2024 à 19 h 30

PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C DE PORTNEUF VILLE DE NEUVILLE



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au sens des articles 145.1 à 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 4 novembre 2024 à 19 h 30 à l'hôtel de ville au 230, rue du Père-Rhéaume.

Désignation de l'immeuble	Nature et effet de la dérogation demandée	Article réglementaire visé
103 route 138 Lot 3 832 317	1-Régulariser l'implantation de la thermopompe située sur la moitié avant du mur latéral au lieu d'être sur la moitié arrière du mur latéral du bâtiment principal.	<u> </u>

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre.

Toute personne désirant obtenir des informations spécifiques relativement à cette demande peut communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 418 876-2280.

DONNÉ À NEUVILLE, ce 22e jour du mois d'octobre 2024

Marie-Krystine Beauregard Directrice générale et greffière

PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C DE PORTNEUF VILLE DE NEUVILLE



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au sens des articles 145.1 à 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi **4 novembre 2024 à 19 h 30** à l'hôtel de ville au 230, rue du Père-Rhéaume.

Désignation de l'immeuble	Nature et effet de la dérogation demandée	Articles réglementaires visés
144 rue Côté Lot 3 832 947	1. Régulariser le coin nord du portique en cour avant à 5,48 mètres de la marge de recul avant, alors que la résolution 23-	
LOI 3 632 947	 06-81 a autorisé une distance de 5.61 mètres. 2. Régulariser le coin nord de la marquise en cour avant à 0,82 mètre de la ligne avant, alors que la résolution 23-06-81 a autorisé une distance de 1 mètre. 	

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre.

Toute personne désirant obtenir des informations spécifiques relativement à cette demande peut communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 418 876-2280.

DONNÉ À NEUVILLE, ce 22e jour du mois d'octobre 2024

Marie-Krystine Beauregard Directrice générale et greffière **PROVINCE DE QUÉBEC** M.R.C DE PORTNEUF **VILLE DE NEUVILLE**



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au sens des articles 145.1 à 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 4 novembre 2024 à 19 h 30 à l'hôtel de ville au 230, rue du Père-Rhéaume.

Désignation	Nature et effet	Article
de l'immeuble	de la dérogation demandée	réglementaire visé
358 rue des Érables	,	8
Lot 3 832 443	l'adjonction du bâtiment résidentiel d'intérêt patrimonial.	de zonage 104

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre.

Toute personne désirant obtenir des informations spécifiques relativement à cette demande peut communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 418 876-2280.

DONNÉ À NEUVILLE, ce 22e jour du mois d'octobre 2024

Marie-Krystine Beauregard Directrice générale et greffière

APPEL DE CANDIDATURES

Jusqu'au 5 décembre 2024 (journée internationale des bénévoles), la population est invitée à honorer des bénévoles qui se démarquent par leur engagement au sein de leur collectivité, en proposant leur candidature pour les prix Hommage bénévolat-Québec.

Ces prix permettent au gouvernement du Québec de souligner l'engagement des bénévoles qui s'impliquent pour le bien de leur communauté et de reconnaître la contribution des organismes qui, par leurs bonnes pratiques, ont suscité l'intérêt des bénévoles, soutenu leurs activités et mis de l'avant leurs actions.

Il s'agit d'une prestigieuse marque de reconnaissance.

Les prix seront décernés dans trois catégories :

- La catégorie Bénévole, qui rend hommage à des personnes de 36 ans ou plus;
- La catégorie Organisme, qui reconnaît l'action d'organismes sans but lucratif qui soutiennent l'engagement bénévole au sein de leur communauté;
- La catégorie Jeune bénévole prix Claude-Masson, qui vise particulièrement à souligner l'engagement de personnes âgées de 14 à 35 ans.

Les récipiendaires seront dévoilés lors de la 28^e cérémonie de remise des prix Hommage bénévolat-Québec qui se tiendra au printemps 2025, à l'occasion de la Semaine de l'action bénévole.

Le formulaire de mise en candidature et tous les renseignements utiles sont accessibles à l'adresse suivante : Prix Hommage bénévolat-Québec | Gouvernement du Québec (quebec.ca).

Nos bénévoles méritent pleinement que leur engagement soit souligné!



LA SÉCURITÉ INCENDIE

Bonjour cher.ère citoyenne et citoyen, il me fait plaisir de publier un nouvel article concernant la sécurité à votre domicile.

L'hiver est presque à nos portes et, qu'il s'agisse de l'éclairage festif des fêtes, des cheminées, des appareils de chauffage électriques ou de cuisiner pour les réunions familiales, les mois d'hiver sont souvent l'occasion d'une exposition aux risques d'incendie. Il est important d'être proactif afin de les éviter.

Assurez-vous de vérifier vos avertisseurs de fumée, de monoxyde de carbone ainsi que vos extincteurs et qu'ils soient tous fonctionnels. Assurez-vous de ramoner votre cheminée et d'établir un plan d'évacuation auprès de votre famille.

Je tiens aussi à rappeler que près de 50% des incendies au Québec qui se produisent dans les maisons sont liés à une distraction ou à une erreur humaine.

Une mauvaise utilisation des appareils électriques et un manque d'entretien de vos installations peuvent causer un incendie. Les appareils électriques et l'équipement de distribution d'électricité

constituent la source de chaleur des incendies pour plus du quart des bâtiments résidentiels endommagés.

Si vous êtes une personne aînée ou un proche, assurez-vous d'être particulièrement vigilant. La connaissance et l'adoption des comportements sécuritaires aident à améliorer la sécurité de tous.

La sécurité en situation d'urgence

En cas de sinistre ou de catastrophe naturelle, les équipes de secours pourraient tarder à arriver dans votre quartier. Vous êtes donc le premier responsable de votre sécurité. Si la situation exige que vous restiez à la maison, vous devrez être prêt à subvenir à vos besoins de première nécessité dans l'attente des secours ou du rétablissement des services essentiels.

Il est donc important d'avoir en tout temps une trousse d'urgence de 72 h.

Votre trousse d'urgence devrait contenir les éléments suivants :

 Eau potable (2 L par personne par jour)



- Nourriture non périssable (provisions pour au moins 3 jours)
- Ouvre-boîte manuel
- Radio à piles (avec piles de rechange)
- Lampe de poche (avec piles de rechange)
- Trousse de premiers soins
- Chandelles

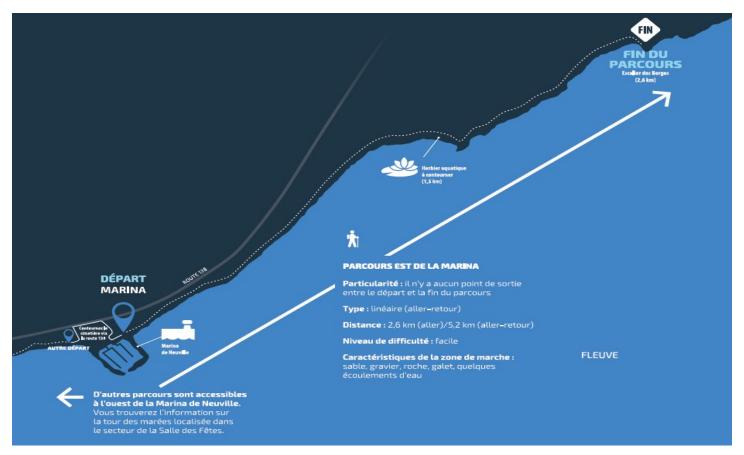
N'oubliez pas que tous ces petits gestes peuvent faire une très grande différence pour votre sécurité ainsi que celle de votre famille. https://www.quebec.ca/ securite-situations-urgence

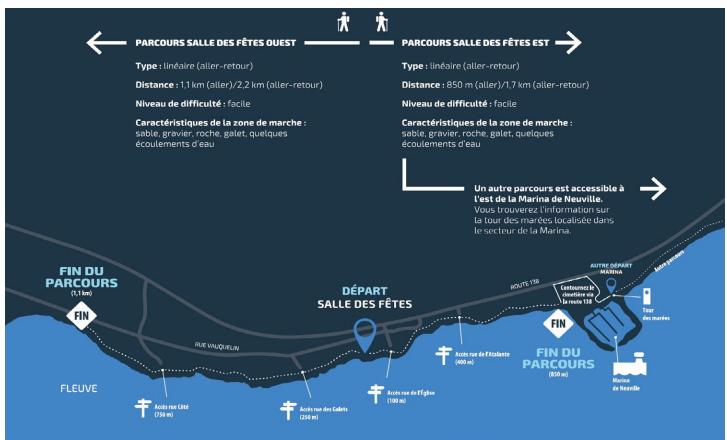
Luc Bertrand Conseiller – Poste # 6





PROMENADE-FLEUVE / INFOS-PARCOURS





FRAUDE - CONSEILS

BESOIN URGENT D'ARGENT!

Cette situation vous dit quelque chose?

Dans les fraudes liées au besoin urgent d'argent, on vous fait croire qu'un de vos proches est blessé ou en détresse. Le fraudeur prétend être une de vos connaissances et vous dit qu'il a besoin d'argent immédiatement.

Voici quelques exemples de scénarios qu'il peut utiliser :

- Il s'est fait arrêter et a besoin d'argent pour payer sa caution;
- Il a eu un accident de voiture;
- Il a de la difficulté à revenir d'un pays étranger.

Selon les signalements, il y a une nouvelle variante où les fraudeurs communiquent avec vous par courriel ou par message texte et prétendent être un proche pour vous demander une faveur. Cette faveur consiste à leur envoyer de l'argent ou des cartes-cadeaux.

Les fraudeurs

- Se font passer pour un responsable de l'application de la loi, un avocat et parfois même pour le petit-enfant ou le membre de la famille de la victime.
- Prétextent une urgence et utilisent des menaces pour vous convaincre de retirer de l'argent.
- Prétendent qu'il y a un « bâillon » vous empêchant de parler de la situation.
- Si vous acceptez de payer le montant demandé (en argent comptant ou en cryptomonnaie), ils s'organiseront pour aller chercher l'argent en personne ou vous demanderont de l'envoyer par la poste.

Variante: Arnaques des grands-parents

Une personne âgée reçoit un appel, généralement sur son téléphone fixe, d'un individu qui prétend être son petit-enfant ou qui téléphone au nom de celui-ci. Il affirme avoir besoin d'argent rapidement pour payer une caution, des frais d'avocat, des frais d'hôpital, des frais de transport en ambulance, etc. Il dit que le paiement doit être effectué immédiatement pour éviter la prison ou être remis en liberté.

Comment vous protéger

- Si vous recevez un appel provenant supposément d'un « membre de votre famille » qui affirme se trouver dans une situation urgente, raccrochez et communiquez directement avec le membre de votre famille en question en utilisant le numéro de téléphone que vous avez déjà et non celui fourni par le fraudeur présumé.
- Si l'appelant affirme être un responsable de l'application de la loi, raccrochez et communiquez directement avec votre service de police local en utilisant un numéro de téléphone provenant d'une source fiable, et non celui fourni par le fraudeur présumé.
- Méfiez-vous des appels où l'on vous demande de prendre des mesures immédiates et de verser de l'argent pour un membre de votre famille en détresse.
- Écoutez votre voix intérieure qui vous dit : « Il y a quelque chose qui cloche ».
- Il est important de savoir que le système canadien de justice pénale ne permet pas à quelqu'un d'être libéré après avoir payé une caution en argent comptant ou en cryptomonnaie.
- Faites attention à ce que vous publiez en ligne.
 - Les fraudeurs utilisent l'information diffusée dans les médias sociaux et les sites de rencontre pour vous cibler ou trouver le nom de vos proches et de l'information sur eux.
- Ne vous fiez pas au nom et au numéro apparaissant sur votre afficheur.
 - o Les fraudeurs utilisent la technologie pour masquer le numéro réel à partir duquel ils appellent et donner l'impression qu'il s'agit d'un numéro de téléphone de confiance.

Source: Besoin urgent d'argent (antifraudcentre-centreantifraude.ca)

RAMASSAGE DE FEUILLES MORTES

COLLECTE DE FEUILLES

Comme indiqué dans le calendrier de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, il y a 1 collecte au printemps et 3 autres à l'automne où vous pouvez vous départir des herbes et feuilles en les déposant en bordure de rue.

Les prochaines collectes de l'automne : **22 octobre** et **5 novembre 2024**

LES SACS DE PLASTIQUE SONT INTERDITS!

Il est interdit d'utiliser les sacs de plastique de couleurs ou transparents, même ceux recyclables ou compostables, car ces derniers ne se dégradent pas assez rapidement et affectent la qualité du compost.



LES CONTENANTS ACCEPTÉS POUR LA COLLECTE DES FEUILLES:

- Bac brun
- Sacs de papier conçus spécialement pour les résidus verts (de marque sac au sol, Cascades ou autre)

Note: Les feuilles et les résidus verts recueillis dans des sacs de plastique peuvent être apportés aux écocentres de Neuville, Saint-Raymond, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Saint-Alban, Saint-Ubalde ou de Rivière-à-Pierre. Une fois sur place, vous devrez vider les sacs à l'endroit prévu à cet effet.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION.



INVITATION



Nouveau service: LA FICELLE Un accompagnement gratuit et confidentiel pour vos démarches administratives.

Participez à une séance d'information sur ce service, une rencontre conviviale pour répondre à toutes vos questions.

Date: mercredi, le 30 octobre

Heure: 13 h 30 à 15 h Lieu: La Licorne,

152 rue Notre-Dame, Donnacona

Merci de confirmer votre présence soit en répondant à ce courriel ou par téléphone:

immobilierclabrecque.com



C_L A B R E C Q U E





Avec

IMMOBILIER

C_L A B R E C Q U E



Quand vendre ou acheter est aussi une histoire de coeur

atroling







581 991-3464



info@immobilierclabrecque.com



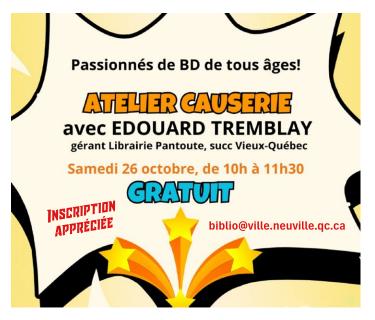
@immobilierclabrecque

BIBLIOTHÈQUE FÉLICITÉ-ANGERS

Octobre : c'est le mois de la BD et du Manga!

Avec tout ce que l'on vous propose sur le merveilleux monde de la bande dessinée, il y en a pour tous les âges et tous les goûts! Plusieurs nouveautés, dont La route, de Manu Larcenet, Cormac Mccarthy et Havana Connection de Michel Viau et Djibril Morissette-Phan, ainsi que plusieurs nouveaux mangas pour les jeunes.

Ne manquez surtout pas l'atelier causerie avec Edouard Tremblay, gérant à Librairie Pantoute, succ. Vieux-Québec, le samedi 26 octobre, à 10h.





Ce même samedi 26 octobre, toujours à 10h, on propose aux tout-petits un conte spécial Halloween suivi d'un bricolage.

Une collection temporaire est mise de l'avant portant sur la photographie et les loisirs artistiques.

Le Réseau Biblio CNCA revient cette année encore avec un concours intéressant! À partir du 19 octobre et ce, jusqu'au 22 novembre, chaque visite à la bibliothèque pourrait vous permettre de gagner un des 10 chèques-cadeaux de 100\$ échangeables dans une librairie agréée de votre choix! Tous les détails à la bibliothèque.

On vous invite à venir prendre du bon temps à la bibliothèque, en solo ou en famille : casse-tête pour adultes, dessins et mandalas pour tous âges, LEGO et plusieurs jeux disponibles sur place!

Assurez-vous d'être abonné à notre page Facebook pour suivre toutes nos activités!



Heures d'ouvertures

Après-midi: Lundi au vendredi 13h à 15h30

Matinées: Mardi 10 h à 12 h et samedi 9 h à 12 h

Soirées: Lundi et mercredi 18 h 30 à 20 h30



CERCLE DE FERMIÈRES NEUVILLE

Nous tenons à remercier tous les visiteurs qui sont venus à notre nouveau local lors de la Journée de la Culture.



Voici notre calendrier des réunions et activités pour 2024-2025. Au plaisir de vous accueillir!

Mardi 12 novembre 2024

13 h Au local 912, route 138 Réunion mensuelle

Vendredi 13 décembre 2024

18 h L'Esprit de Clocher Souper de Noël

Mardi 11 février 2025

13 h À déterminer Thé et douceurs chocolatées avec nos Fermières

Mercredi 12 mars 2024

19 h Salle Plamondon (Hôtel de ville) Réunion mensuelle

Semaine du 12 au 16 mai 2025

À déterminer Bibliothèque/sacristie La fierté du travail bien fait Conférence sur la modernité dans les arts textiles Exposition, démonstration

Mercredi 11 juin 2025

18 h À déterminer Assemblée générale annuelle, souper reconnaissance et festif

Claire Dubois communications et présidente 418-876-2223

Lise Fournier secrétaire 418-997-6644

Jeanne Delisle arts et textiles 418-554-2418

Stéphanie Beaupré trésorière 581-998-6997

Sylvie Lavoie conseillère 418- 955-2556

NOUVELLES D'ESPACE ART NATURE AU VIEUX COUVENT

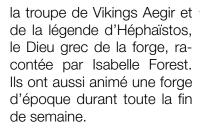
Du 30 août au 1er septembre l'événement

« Forger pour la cause » organisé par Stéphane Chénard a rassemblé une quinzaine de forgerons, de plusieurs générations, du comté de Portneuf et de divers endroits du Québec. Une œuvre collective a été



façonnée: un portique du cracheur de feu de

surmonté d'une girouette qui sera installé ultérieurement dans le jardin du Vieux Couvent. Cet événement a été couvert par Radio Canada, radio et TV, et par CJSR. Un peu plus de quatre cents (400) personnes y ont participé, malgré la pluie du samedi. L'accalmie en soirée a permis de profiter de l'incroyable spectacle





Un peu plus de deux mille cinq cents dollars (2 500\$) ont été remis à Espace Art Nature.

Rénovation du rez-de-chaussée: salle multifonctionnelle et ateliers

Ces travaux font suite à l'œuvre de drainage et d'assainissement réalisé il y a plus de dix (10) ans. L'équipe du Vieux Couvent avait hâte de pouvoir passer à la phase suivante de rénovation et d'embellissement de ses locaux. Ces travaux de restauration sont financés. essentiellement, par des dons privés. Le Vieux Couvent étant un bâtiment cité, il ne peut recevoir de subventions pour des travaux touchant l'intérieur de la bâtisse. Plusieurs artisans de Neuville et de la région sont à l'œuvre. L'équipe du Vieux Couvent et quelques bénévoles mettent aussi la main à la pâte, à leur mesure.







Activités – durant les travaux, elles ont lieu à l'étage dans la salle de répétition

Atelier le jeu des symboles - samedi 16 novembre de 14h à 17h – tout public

Journée symbolique sur le thème de la pierre samedi 30 novembre de 9h30 à 16h30 - adultes

Les déjeuners Paroles et Musique ont lieu temporairement au Moulin Marcoux durant la période des travaux.

Pour informations vous pouvez nous contactez par courriel au info@espaceartnature.com ou par téléphone au 418 876-2209.

FONDATION DE L'ÉCOLE DES BOURDONS/COURVAL



La Fondation de l'école des Bourdons/Courval est très heureuse d'annoncer que l'activité-bénéfice qui avait lieu le vendredi 31 mai dernier a permis d'amasser environ 15 500\$! Ce montant servira directement à financer les projets ou l'achat de matériel pédagogique de l'école des Bourdons/Courval, afin d'améliorer concrètement et avec beaucoup de plaisir la qualité de vie de vos enfants à l'école!

Ça prend un village pour prendre soin de nos merveilleux élèves et vous avez été nombreux à répondre à l'appel. L'activité a été un franc succès sur toute la ligne grâce à vous. Environ 300 adultes et enfants ont participé à ce 5 à 7, dans une ambiance festive et conviviale. Tous ont pu admirer les œuvres des élèves exposées, participer à l'encan silencieux et, bien sûr, déguster de délicieux fromages, vins et bières locales!

Merci à tous les parents, membres du personnel de l'école et membres de la communauté qui ont acheté des billets. Merci à tous nos précieux bénévoles qui ont donné de leur temps pour la réalisation de cette activité. Et merci à tous nos généreux commanditaires et donateurs, qui font une réelle différence pour notre école.

Un IMMENSE MERCI, et à l'année prochaine



Commanditaires PLATINE

Attitude Hélicoptère inc.

Centre de Santé Neuville
Les Écuries des 3 ruisseaux
Fondations Nordica
L'Esprit de Clocher – Microbrasserie
McKesson Canada
Rochette Excavation
Séminaire St-François
Sushi Nagano Ste-Catherine
Synergie Patrimoine
Toiture 4 Saisons
Ville de Neuville

Commanditaire ARGENT

À l'Herbe – Bouvillon de pâturage Canadian Tire CTB Construction inc. Député fédéral de Portneuf-Jacques-Cartier, monsieur Joël Godin École de Musique Denys-Arcand Fêtes gourmandes de Neuville Fonds philanthropique Simone et Gérard Delisle Garage Richard Godin LS Bilodeau Les Serres A Giguère Mallette Neuville Aéro PepsiCo Quincaillerie Neuville Inc. - Timber Mart SP Passion Esthétique

Commanditaires OR

Arbitrage Dominic Garneau
Boucherie du Cap
Bureau de comté du député monsieur
Vincent Caron
Club Yoseikan Budo St-Augustin
Ferme JP Côté et fils inc/Côté déneigement
Gazonnex
Le Baldaguin resto-pub

Le Baldaquin resto-pub Louis-Garneau Plaisirs Gourmets Inc. Yvan Bédard

Commanditaires BRONZE

Andrée Coulombe Atelier Tenons-Nous inc. Auberge aux 4 délices Axo Physio Boulangerie Paillard Cabane Chabot Casse-croûte de Neuville Célina Bédard Acupuncture Christine Dallaire-Dupont (Bédéiste) Clinique Camay Coiffure M Concept Gourmet Traiteur Éric Lorite, Arpenteur-géomètre Ferblanterie Daniel Gohier Ferme Ancestrale LaRue inc. Ferme Béland et fille Feme Dubuc Ferme Langlois et fils/chez Médé Ferme Syldia Fleurs La Garance Gaz bar Harnois Geneviève Gourdeau, auteure Geneviève Lapointe, psychologue Janie Gagnon Coiffure inc. La Coulérable La Crème de la Place La Saponnière Québécoise Les Chocolats Clair de Lune Les Trouvailles de Line Librairie Donnacona inc Mère Nature Neuville Miel & Co Pizza Salvatoré Pontbriand

Resto-Pub Le Calvados

Valérie Girard coiffure esthétique



Président Chargé de projets





1245, Route 138 Neuville (Québec) GOA 2R0 Tél. : 418 876-2880 Téléc. : 418 876-3308

info@rochetteexcavation.com RBQ: 8251-4308-51 Éric Lortie Arpenteur-Géomètre inc.

Éric Lortie, A.-G.



Vice et vertu

Membre de l'Ordre des Arpenteurs-Géomètres du Québec 2, Place de l'Église Cap-Santé (Québec) GOA 1LO

Tél.: 418 285-3252 eric@lortieag.com

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE NEUVILLE

Le 27 septembre dernier, la Société d'Histoire a inauguré ses nouveaux locaux au vieux presbytère en la présence de M. Vincent Caron, député de Portneuf, du maire Bernard Gaudreau, des conseillers municipaux, de Clément Brière, président du conseil d'administration de la caisse Desjardins de Portneuf, de Danielle Delisle, première présidente de la Société ainsi



que Rémi Morissette et Jean-Claude Rochette qui lui ont succédé à la présidence. Plusieurs citoyens et membres ont répondu à l'invitation. À cette occasion, monsieur Denis Angers, historien, nous a livré un vibrant tour d'horizon du riche patrimoine historique de Neuville à partir d'un diaporama présentant divers lieux. Nous remercions les personnes présentes pour leur engagement envers l'histoire et pour leurs bons mots inscrits dans le livre de signature.

De plus, les 28 et 29 septembre, dans le cadre des journées de la Culture, la Société a accueilli un grand nombre de visiteurs pour leur présenter au Rez-de-Chaussée les documents produits au fil des ans sur Neuville, les cahiers sur les baptêmes, mariages, décès dans la région de Portneuf, les monographies sur les diverses familles, villes et villages du Québec. Au 2° étage, un salon de lecture présentant des photos de Neuville, des livres anciens d'histoires et de généalogies et une exposition des maquettes du navire Atalante et du radeau l'Égaré ont été présentés. Finalement, cette journée a permis simplement de parler d'histoire.

Nous vous invitons à venir nous visiter les mardis et jeudis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h et le mercredi de 13h30 à 16h. N'hésitez pas à consulter notre site Internet : www.histoireneuville.com et à nous écrire par courriel à SHNEUVILLE1995@outlook.com pour toute information ou adhésion.

Au plaisir de vous voir pour vos recherches et parler d'histoire.

Pierre Gagné Société d'Histoire de Neuville

LES TROUVAILLES DE LINE

Octobre avec ses couleurs, jaune, orange, rouille et vert olive, nous rappellent que l'automne est bien



installé! Octobre, c'est aussi l'Halloween et cette année, nous avons une très belle collection de costumes pour petits et grands et ce, à des prix imbattables. Vous désirez de petites décorations ou quelques accessoires d'Halloween, passez vite nous voir car ils s'envolent rapidement. Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook « Les Trouvailles de Line » pour connaître les spéciaux de la semaine.

La vente des billets pour la « Boîte cadeau » est commencée. Vous pouvez vous les procurer au comptoir les jeudis entre 9h et 16h et en soirée entre 18 h et 20 h pour 5\$ le billet. Le tirage de la « Boîte cadeau » se fera le jeudi 12 décembre à 19 h, au comptoir « LES TROUVAILLES DE LINE ».

En terminant, toutes personnes ayant besoin d'un panier de Noël doit en faire la demande avant le 1er décembre, en téléphonant au 418-909-3071.

Au plaisir de vous voir





Le bonheur...c'est de donner et d'aider les autres.

- Henry Drummond

La Gazette du voyage



Le Guatemala:

Si vous ne le saviez pas encore, la Maison des jeunes de Neuville repart pour un quatrième voyage de coopération internationale, cette fois-ci, au Guatemala ! Il est donc maintenant temps de vous en apprendre davantage sur ce pays riche en histoire, en culture et en diversité. Depuis son indépendance en 1821, le Guatemala regroupe un ensemble de différentes communautés, comme les Mayas et les descendants des colonisateurs espagnols. Cette belle mosaïque de nationalités regorge de magnifiques traditions, cérémonies et festivités hautes en couleur.

Ne vous inquiétez pas, il y a de la place pour tout le monde chez les Guatémaltèques, car ce sont des personnes très accueillantes et chaleureuses. L'entraide et la loyauté sont des principes fondamentaux pour nos amis d'Amérique centrale.

HALLOWEEN

Le bal des monstres :

Tu es en 4e, 5e ou 6e année du primaire et tu ne sais pas quoi faire de ton vendredi soir le 25 octobre ? Viens t'amuser au bal des monstres organisé par les jeunes de la MDJ!

Au menu : animation, bonbons, jeux et plein d'autres choses !!



<u>Endroit : Salle des Fêtes</u> <u>de Neuville</u>

Heure: 18h à 21h-22h

Fait amusant sur le pays :

Enfin, nous ne pourrions pas conclure sans parler de la beauté et de la richesse naturelle que le Guatemala nous offre. Le pays est parsemé de volcans majestueux, de lacs pittoresques et de forêts luxuriantes. Pour finir sur une note amusante, saviez-vous que le cactus *Organ Pipe* produit des sons amusants quand le vent souffle à travers ses branches, ce qui a conduit certains à croire qu'il joue des morceaux de musique en cachette!

Restez à l'affût des prochaines anecdotes !!!



Créateurs et créatrices de la Gazette du voyage : Julien, Marily, Ella Rose et Tamara.



PROJET de COOPÉRATION INTERNATIONALE / 786, rue des Érables, Neuville, QC GOA 2RO / 418 876-1030







VENDREDI 08 NOV 2024

17h30 à 22h00 - Salle des Fêtes

Boîte de 20 mcx, dessert, thé/café -> 45\$ fermeture des ventes le 30 octobre

Sur place : Encan silencieux, service de bar et prix de présence

Nouveauté cette année ; disponible en format "Pour emporter" !

Du 14 au 20 octobre

La Semaine des Maisons des jeunes tire à sa fin. Elle visait à faire rayonner le travail que font les animateurs auprès des ados de notre communauté. Clarence et Philippe, nos 2 jeunes administrateurs/représentants des jeunes, avaient envie de vous partager ce qui est important pour eux dans le travail de leurs animateurs.









Nous joindre

(a)

<u>Heures d'ouverture</u> <u>période scolaire</u>

Merc-Jeudi : 16h-21h —Vendredi : 16h-23h amedi : 16h-23h Maison Rochette 786 rue des Érables Au Parc de la Famille (Derrière l'Hotel de ville) 418-876-2280 #5

L'équipe de travail

- Léonie Blackburn
- Jonathan Lemire
- Sidney Mackay
- Christine Gagné

Bienverne à tous!!!
maison jeunes neuville

VILLE DE NEUVILLE

230, rue du Père-Rhéaume Neuville (Québec) G0A 2R0

Téléphone : 418 876-2280 Télécopieur: 418 876-3349

Courriel: mun@ville.neuville.gc.ca Site Internet: www.ville.neuville.gc.ca

Pour communiquer avec les services et locaux municipaux, composez le 418 876-2280 et faites le numéro de poste.

Loisirs et culture poste 225

Urbanisme

et environnement poste 223

Travaux publics poste 228

Sécurité incendie poste 232

Finances poste 221

418 564-4851 **Urgence travaux**

publics

SPA de Québec 418 527-9104

Locaux municipaux

Bibliothèque poste 301

Félicité-Angers

Centre Maurice-Côté poste 302

Pavillon-Réserve naturelle

du Marais-Léon-Provancher poste 307

Site d'enfouissement 418 876-2714

Nouvel horaire de l'hôtel de ville

Lundi, mardi 8 h à 12 h et et ieudi : 13 h à 16 h 30

Mercredi: 8 h à 12 h et 13 h à 17 h 30 Vendredi: 8 h à 12 h

PRÉVENTION SUICIDE

1 866 277-3553

Aide de proximité

Neuville se souvient 418 873-5512

Maison des jeunes 418 876-1030

de Neuville

Les Trouvailles

de Line 418 876-3061

Société d'histoire 418 876-0000

RESPONSABILITÉS MUNICIPALES



Bernard Gaudreau Maire

maire@ville.neuville.gc.ca

- Préfet de la MRC
- · Membre d'office de tous les comités de la Ville
- · Comité exécutif
- Fête des bénévoles et des nouveaux arrivants
- Président du conseil d'administration de la Régie Verte



Simon Sheehy Conseiller siège nº 1

ssheehy@ville.neuville.qc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme
- Comité exécutif
- Vie communautaire
- Journal municipal, site Web et médias sociaux
- Dossier accès au fleuve
- Dossier des loisirs
- · Corporation du bassin de la Jacques-Cartier



Luc Delisle Conseiller siège n° 2

Idelisle@ville.neuville.gc.ca

- Maire suppléant
- · Comité exécutif
- Dossier des aîné(e)s
- Dossier accès au fleuve
- Sécurité civile et mesures d'urgence
- Représentant substitut de la Ville au sein du conseil de la MRC de Portneuf
- · Corporation du bassin de la Jacques-Cartier



Anne-Sophie Paquet Conseillère siège nº 3

aspaquet@ville.neuville.qc.ca

- Dossier agroalimentaire
- Comité exécutif
- Fêtes gourmandes
- Ressources humaines
- Dossier des loisirs



Denise Thibault Conseillère siège n° 4

dthibault@ville.neuville.gc.ca

- · Bibliothèque municipale
- Embellissement et valorisation du patrimoine
- Développement culturel
- Fête des bénévoles et des nouveaux arrivants
- · Vie communautaire
- · Ressources humaines
- Office municipal d'habitation du Grand Portneuf



Serge Beaulieu Conseiller siège n° 5

sbeaulieu@ville.neuville.gc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme
- · Sécurité incendie
- Infrastructures municipales et publiques
- Travaux publics
- Embellissement et valorisation du patrimoine
- · Projets structurants



Luc Bertrand Conseiller siège nº 6

lbertrand@ville.neuville.gc.ca

- Travaux publics
- · Sécurité incendie
- Sécurité routière
- · Fêtes gourmandes
- Projets structurants
- · Fête des bénévoles et des nouveaux arrivants

À PROPOS DU JOURNAL

Date de tombée : Lundi, 4 novembre 2024 Date de parution : Mardi, 19 novembre 2024

Les opinions exprimées dans ce journal ne reflètent que celles des auteurs et n'engagent en rien celles de la municipalité.

HAILOWEEN

VENDREDI 25 OCTOBRE

BAL DES MONSTRES 18H À 22H



LIEU : SALLE DES FÊTES

58 PAR PERSONNE

POUR LES 4E, 5E, GE ANNÉE



SAMEDI 26 OCTOBRE

CONTE & BRICOLAGE 10H À 11H30

LIEU : BIBLIOTHÈQUE ACTIVITÉS **GRATUITES** POUR LES 3 À 7 ANS

SAMEDI 26 OCTOBRE

FÊTE DES PETITS MONSTRES 12H À 15H

LIEU : SOUS LE PRÉAU (230 RUE DU PÈRE-RHÉAUME)

ACTIVITÉS GRATUITES POUR TOUS

JEUX GONFLABLES

MAQUILLAGE

REMORQUE D'HORREUR

DÉCORATION DE CITROUILLES

POTAGE GRATUIT

RALLYE DE LA SORCIÈRE

CHERCHE & TROUVE

DES MONSTRES

SPECTACLE POUR ENFANTS – 14H



ENFILEZ VOTRE PLUS
BEAU COSTUME!